

## URGENT — RAPPEL

# Votre participation au Rapport de Branche est essentielle, nous avons besoin de vous !

Chers Collègues,

Comme chaque année, nous devons établir le Rapport de Branche, qui rassemble les principales données économiques et sociales de notre profession. **Pour que ce rapport soit le plus représentatif possible, nous avons besoin de la participation du plus grand nombre de laboratoires.**

Nous nous permettons de faire appel à votre concours afin de participer à cette démarche. Plusieurs groupes, ainsi que certains laboratoires, se sont déjà portés volontaires.

**Si vous êtes vous aussi volontaire pour contribuer à cet effort collectif, il vous suffit de vous faire connaître auprès du Cabinet AMPW puis de répondre au questionnaire joint.**

Nous sommes conscients que le délai est relativement court et qu'il intervient en pleine période estivale. Néanmoins, votre participation est essentielle. Alors que nous engageons de nouvelles négociations avec la CNAM, il est primordial de pouvoir nous appuyer sur des données sociales et économiques réelles, fiables et représentatives de notre profession.

Certaines questions du questionnaire sont très détaillées. Si vous ne pouvez pas renseigner l'ensemble des informations demandées, n'hésitez pas à transmettre malgré tout les données dont vous disposez. Les informations macroéconomiques de nos entreprises sont déjà d'une grande valeur pour la qualité de ce rapport.

Nous vous remercions par avance pour votre engagement.

---

### En bref

- **Déclaration de participation.** Les entreprises souhaitant participer sont invitées à se manifester auprès du Cabinet AMPW, en lui communiquant les coordonnées de la personne en charge de répondre au questionnaire. *Contact AMPW : [elisabeth.morin@ampw-associes.fr](mailto:elisabeth.morin@ampw-associes.fr)*
- **Envoi du questionnaire.** Le questionnaire complété devra être retourné au Cabinet AMPW au plus tard le 4 septembre.
- **Présentation du rapport.** Les résultats du Rapport de Branche feront l'objet d'une présentation paritaire le 10 décembre prochain.